

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC				Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référé de	Salle prévue	Date	
No :	500-06-000977-195			Le 17 février 2020	
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

Demandeur Denis Gauthier	Procureur(s) Me Shawn Faguy skf@faguyco.com Me Élisabeth Meloche emeloche@faguyco.com Faguy & Cie, avocats inc.
Absent	Présents

Défendeurs Bombardiers inc. Alain Bellemare John Di Bert	Procureur(s) Me Jean Bertrand jean.bertrand@nortonrosefulbright.com Me Jean-Christophe Martel jean-christophe.martel@nortonrosefulbright.com Me François-David Paré francois-david.pare@nortonrosefulbright.com Me Francesca Taddeo francesca.taddeo@nortonrosefulbright.com Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.
Absents	Présents

Nature de la cause Conférence de gestion

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
	Conférence de gestion

Greffier(ière) Stéphanie Katia Wajnberg	Interprète _____	Sténographe _____
--	---------------------	----------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
				12:46	12:54

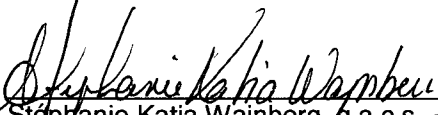
Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition Une conférence de gestion est fixée au 31 mars 2020
---------------------------------------	---

HEURE

12:46	<u>OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE GESTION</u> Identification des avocats
12:46	Préliminaires
12:46	Me Bertrand s'adresse au Tribunal (transmission des documents en lien avec les déclarations sous serment déposées comme preuve appropriée et demande subséquente re : polices d'assurance)

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC				Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL			Référé de	Salle prévue	Date
No : 500-06-000977-195					Le 17 février 2020
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

- 12:50 Me Bertrand s'adresse au Tribunal (clause de confidentialité de certains documents et projet d'ordonnance à soumettre)
- 12:52 Me Faguy s'adresse au Tribunal (position du demandeur et nouvelle conférence de gestion)
- 12:54 Une prochaine conférence de gestion est fixée au **31 mars 2020 à 12 h 45**
- 12:54 Me Bertrand informe le Tribunal qu'une erreur cléricale s'est glissée au procès-verbal du 13 janvier 2020 à 12:55. En effet, on aurait dû lire **cinq (5) déclarations sous serment** et non deux (2) déclarations sous serment


Stéphanie Katia Wajnberg, g.a.c.s.